



Face à la répression syndicale et à la justice bourgeoise : résistons !

Depuis juin dernier, la direction de l'IEP de Toulouse s'acharne à expulser l'AGET-FSE, section toulousaine de la Fédération Syndicale Etudiante, de son local, prétextant hypocritement des raisons de sécurité. Elle a ainsi sommé l'AGET de déménager avant le 15 septembre.

Nous nous sommes opposés jusque là à nous soumettre à cette répression syndicale visant à limiter notre influence et notre combativité sur l'IEP. Face à notre résistance, la seule parade qu'a trouvé la direction a été de faire appel à la justice bourgeoise !

L'AGET-FSE est donc convoquée au Tribunal Administratif ce lundi 9 novembre, l'IEP requérant une amende de 1500 euros et notre expulsion immédiate, par les flics s'il le faut !

Partout en France, le syndicalisme de lutte est victime de la répression, de la part de la police ou des administrations universitaires, comme à Lyon lors du dernier mouvement étudiant, où deux militants de la FSE ont été arrêtés sans preuves sur ordre de la présidence. Face à cette répression inacceptable, il est hors de question de renoncer à notre lutte.

Mobilisons nous contre la répression syndicale !

Rassemblement lundi 9 novembre à 10 h devant le tribunal administratif

Pour la FSE, le président porte-parole, Thomas Miele (06-89-66-50-46)